
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 8 FEVRIER 2024

Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,

DELIBERATION N° 5

Effectif du Conseil
d'Administration : 17

Date de convocation : 2 février 2024

Affichage du Compte
Rendu Sommaire : 14 février 2024

BUDGET PRIMITIF 2024
SERVICE D'AIDE A DOMICILE

PRESENTS : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme VOLLAND (arrivée à 15 H et départ à 16 H 49, Mme VACKER, Mme NADAL, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, Mme DORET-FOURNIER, Mme AUMONIER, M. CHALET, M. BAUDIN.

EXCUSES : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU,
Mme Valérie VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO, jusqu'à son
arrivée à 14 h 45 et à partir de son départ à 16 h 49.
Mme Lydia ZANATTA, qui a donné pouvoir à M. RIGONDAUD,
Mme Aline DI MEGLIO, qui a donné pouvoir à Mme NADAL,
M. Laurent FERON, qui a donné pouvoir à M. BAUDIN,
Mme Rosane BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

ABSENT :

Monsieur le Président expose :

Je sou mets aux membres du Conseil d'Administration le projet de Budget Primitif 2024 du service d'Aide à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Primitif 2024 ainsi présenté :

.../...

Section fonctionnement

DEPENSES		BP2023	BP 2024	RECETTES		BP 2023	BP 2024
Chapitre	Libellé	Montant	Montant	Chapitre	Libellé	Montant	Montant
Groupe II	Dépenses d'exploitation courante	33 000 €	27 200 €	Groupe I	Produits de la tarification	813 800 €	894 000 €
Groupe II	Dépenses de personnels	1 110 000 €	1 106 000 €	Groupe II	Autres produits relatifs à l'exploitation	375 100 €	275 900 €
Groupe III	Dépenses afférentes à la structure	45 200 €	36 000 €	Groupe III	Produits financiers et non encaissés	100 €	100 €
042	Amortissements	800 €	800 €				
	TOTAL	1 189 000 €	1 170 000 €		TOTAL	1 189 000 €	1 170 000 €

Section investissement

DEPENSES		BP2023	BP 2024	RECETTES		BP 2023	BP 2024
Chapitre	Libellé	Montant	Montant	Chapitre	Libellé	Montant	Montant
21	Immobilisations corporelles	8 000 €	5 000 €	10	Dotations, fonds divers	500 €	500 €
				13	Subventions	6 700 €	3 700 €
				040	Amortissements des immobilisations	800 €	800 €
	TOTAL	8 000 €	5 000 €		TOTAL	8 000 €	5 000 €

Selon la nomenclature comptable M22, le budget primitif est voté au niveau du chapitre pour chacune des deux sections.

Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.

Pour : 17
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 0

Pour extrait conforme
 NIORT, le 14 février 2024

Pour le Président du C.C.A.S.
 Jérôme BALOGE
 Et par délégation,
 Le Vice-Président
 SIGNE
 Nicolas VIDEAU